PUBLIÉ LE 01/10/2019 - MISE À JOUR LE 07/02/2025

Sirdalud

Spécialité(s) pharmaceutique(s)

Sirdalud 4 mg, comprimé sécable

Substance active

Tizanidine

Laboratoire

Sandoz

AMM

Documents de référence dans le cadre de l’AMM

Indication(s) dans ce cadre

Documents de référence dans ce cadre

Suivi des patients

Base publique du médicament

Titulaire (s)

Critères d'octroi

Indications

Code(s) CIP

Documents de référence

Lire aussi

Autres informations

Données d'inclusion

Résumé de rapport de synthèse périodique

Autorisation d'accès compassionnel (AAC)

Sirdalud 4 mg, comprimé sécable

Critères d'octroi

- Traitement de la spasticité due à des troubles neurologiques d’origine cérébrale ou médullaire en cas d’échec ou d’intolérance aux autres traitements antispastiques.

Autres informations

- Consultez le RCP :

AAC Sirdalud – RCP (31/01/2025)

Faire une demande d'AAC (autorisation d’accès compassionnel)

Se connecter à e-Saturne pour faire une demande d'AAC

En cas d'indisponibilité d'e-Saturne

Toutes vos demandes **concernant un support informatique de l’application e-saturne** doivent désormais passer par le formulaire dédié

Autorisation d'accès précoce (AAP)

Sirdalud 4 mg, comprimé sécable

Fin de l'ATUc le 24/09/2021

Résumé de rapport de synthèse périodique

Résumé du rapport de synthèse périodique n°14 Sirdalud (tizanidine) 4 mg, comprimé sécable - Période du 1er novembre 2020 au 3 mai 2021 (04/02/2022) Résumé du rapport de synthèse périodique n°15 Sirdalud (tizanidine) 4 mg, comprimé sécable - Période du 4 mai 2021 au 24 septembre 2021 (07/04/2022)